

Les matériaux de construction suisses

Autor(en): **Gremaud, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes**

Band (Jahr): **25 (1899)**

Heft 4

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-20841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quent. On préfère souvent les trottoirs en ciment, en planelles, etc. L'asphalte mélangé convenablement avec le sable donne une surface beaucoup moins glissante que le ciment et résistant mieux à l'usure. En cas de réparation, la matière première n'est pas perdue, ce qui n'est pas le cas pour le ciment.

b) *Produits artificiels*. Sous cette rubrique, il existe beaucoup de matériaux plus ou moins recommandables et dont on ne connaît pas encore exactement la valeur. Nous citerons les moellons et pierres de taille artificiels, les carrons en gypse et scorie, les mosaïques décoratives, etc. Il y a, dans cette partie de l'industrie des matériaux de construction, beaucoup à faire. Combien de déchets et de bas produits, aujourd'hui sans valeur et encombrant les carrières et les ateliers, pourraient être utilisés et donner de bons matériaux de construction!

c) *Xylolithe* (Steinholz). Bien que rentrant dans les matières artificielles, nous croyons devoir nous occuper spécialement de ce produit.

Le xylolithe est une composition chimique de sciure de bois (farine de bois) et de minéraux (Sorel'scges Chlor-magnesium-Magnesia-Bindemittel) soumis à une grande pression. Il joint aux avantages du bois, la dureté de la pierre. Il est incom bustible, il se laisse travailler comme le bois et n'est pas exposé dans certains milieux, comme ce dernier, à l'action des champignons. Il absorbe de l'eau à raison de 22 % de son volume. Sa densité est de 1,56 après la préparation et de 1,37 à l'état sec.

Le tableau ci-après donne la résistance de ce produit :

	Après la livraison, soit à l'état frais. Kg. par cm ² .	Après 28 jours d'immersion dans l'eau. Kg. par cm ² .
Résistance à la traction .	141	61
» » pression .	748	508
» » flexion .	251	

Le xylolithe peut être employé à la fabrication de parquete, de marches d'escaliers, revêtement de parois et de plafonds, dallages, plateaux de tables placards pour affiches, etc.

Il est fabriqué en Suisse par MM. Rilliet & Karrer, à Wildegg. Ils ont exposé au groupe 32 une guérite de garde-voie entièrement en xylolithe et divers modèles d'escaliers, de planchers et de cloisons.

III

Tableau de l'exposition du groupe 32.

L'exposé des matériaux de construction comprenait deux parties :

1° La partie scientifique, soit le résultat des essais scientifiques faits sur les matériaux de construction.

2° La partie industrielle et commerciale, soit l'exposition industrielle des matériaux de construction.

La classification des produits a, comme à Zurich, laissé à désirer ; c'est ainsi que certains objets auraient dû figurer dans les groupes suivants : 35 (bâtiment et accessoires), 36 (céramique), 33 (génie civil) et 27 (Matières brutes).

Il est bien difficile d'établir une comparaison entre les deux expositions, les produits y étant groupés différemment. Cependant on peut dire que si à Genève les produits ont été moins nombreux qu'à Zurich, ils ont été, par contre, mieux repré-

sentés et d'une manière plus complète ; c'est le cas pour les granits, le molasses, les ardoises et les cipolins du Valais.

L'exposition de Genève était plus scientifique et le pavillon pour les essais des matériaux avec les machines et les nombreux échantillons exposés (briques, tuiles, ciment, ardoises, métaux, bois, etc.), a été une innovation heureuse et des plus instructives.

En fait de pierres naturelles à bâtir, ce sont toujours les mêmes produits, plus ou moins bien travaillés et exploités avec des moyens plus ou moins perfectionnés, qui ont été exposés.

A Genève, la quantité des produits s'est ressentie du siège excentrique de l'exposition nationale : c'est la Suisse occidentale qui a fourni la plus grande partie des produits, tandis qu'à Zurich, la Suisse centrale et la Suisse orientale étaient fortement représentées.

Dans les deux expositions, nous rencontrons les mêmes produits, tels que : grès, calcaire, granit, schiste, etc., mais avec un nombre plus ou moins grand d'exposants comme on le voit par le tableau ci-après :

	NOMBRE D'EXPOSANTS :	
	Zurich.	Genève.
1. <i>Molasse et grès</i> .		
a) Molasse	56	3
b) Grès		
2. <i>Calcaires</i> .		
a) Calcaire tendre	40	3
b) Calcaire dur		
c) Calcaires susceptible de politure		
d) Calcaire décoratif (marbre)		
3. <i>Ardoises</i>	5	4
4. <i>Granit</i>	18	4

L'aspect du groupe tel qu'il se présentait à l'exposition, n'était pas satisfaisant. Les produits étaient exposés dans trois locaux différents : dans le pavillon des essais, dans un compartiment attenant à ce dernier où se trouvaient les produits du groupe 27 (matières brutes) et enfin dans le square du bâtiment, où ils étaient mélangés aux produits du groupe 35 (bâtiment et accessoires). Dans ce dernier emplacement, des produits tels que : briques, pierres de taille, ciment, formaient la façade du pavillon des essais.

Avec un groupement aussi disparate, il était difficile aux visiteurs de se rendre compte et de juger de l'exposition de ce groupe.

1° PARTIE SCIENTIFIQUE

Un pavillon spécial dit « des essais » a été réservé à cette partie de l'exposition du groupe 32. Dans ce pavillon étaient exposés : les machines pour les essais, les différents échantillons des matières essayées et enfin, la littérature se rapportant au laboratoire d'essais ainsi que les procès-verbaux des expériences faites.

Les matières exposées dans le pavillon et qui ont été soumises aux essais forment, d'après le catalogue, les catégories suivantes : a) *les machines pour les essais* ; b) *les bois* ; c) *les métaux* ; d) *les ardoises et les pierres naturelles* ; e) *les pierres artificielles, les briques, les tuiles* ; f) *les chaux, les ciments, les gypses et les bétons*.

Les exposants étaient au nombre de 102, dont 23 isolés et deux collectivités importantes: celle de la Société suisse des tuiliers, représentée par 51 exposants et celle de la Société suisse des fabricants de gypse, chaux et ciments, par 28 exposants.

Quant aux autres renseignements et détails sur cette partie de l'exposition du groupe 32, nous nous en référons au rapport spécial qui sera publié par le laboratoire d'essais.

2° PARTIE INDUSTRIELLE

Dans l'examen de cette partie des matériaux de construction, nous suivrons l'ordre de leur chronologie géologique.

Afin d'obtenir des renseignements sur les produits exposés, nous avons adressé une circulaire aux exposants, mais comme beaucoup n'ont pas répondu, nous ne pouvons donner qu'une description incomplète d'un certain nombre de produits.

I^{re} CLASSE. — MOLASSE ET GRÈS.

Cette classe des matériaux de construction, qui comprenait à Zurich 56 exposants, n'en comptait que 6 à Genève. Cela provient, comme nous l'avons déjà dit, de ce que le siège de l'exposition était excentrique et aussi du fait que la Suisse occidentale, à l'exception du canton de Fribourg, n'est pas riche en carrières de molasse ou de grès.

a) Molasse.

Société anonyme des carrières d'Ostermündingen (Berne). Elle a exposé un motif décoratif d'un bel effet comprenant un obélisque en molasse grise et un balustre en molasse bleue.

M. Charles Winkler-Kummer, à Fribourg a exposé une colonne formée de blocs de molasse grise et bleue, dont les faces sont taillées suivant les différents modes que comporte la taille de la pierre. Résistance à l'écrasement: 355 kilogrammes par cm².

MM. Ch. Petit-Regamey & C^{ie}, à Lausanne, ont exposé un encadrement de fenêtre orné en molasse de Crissier. Cette molasse se taille facilement, se prête même à la sculpture sommaire; couleur grise, grain assez grossier. Résistance à l'écrasement: à l'état sec 219 kg. par cm², saturé d'eau 84 kg. par cm².

b) Grès.

M. A. Bussien, entrepreneur à Bouveret (Valais). Pierre brute et taillée, en grès bleu, assez dur; elle est utilisée pour la confection de marches d'escaliers, de dalles, encadrements de portes et fenêtres. Le cube exploité annuellement est d'environ 2500 à 3000 m³.

MM. Mermoud & C^{ie}, à Saxon, ont exposé des dalles de grandes dimensions ayant l'apparence de grès schisteux, mais il paraît d'après les renseignements obtenus, que cette pierre renferme du calcaire, de l'argile et du fer. Cette pierre possède une densité de 2,879. Les dalles sont employées comme pierres de taille en balcons, angles, dallages, etc.; les déchets donnent une excellente pierre à bâtir. Les ardoises exposées sont d'un gris noir.

M. Dutoit-Visinand, carrier, à Chésalles-Oron (Vaud). Bassin de fontaine avec sa colonne. Escalier tournant suspendu.

Carrière dans un banc de grès gris-bleu; la première couche

peut servir à confectionner des marches, plateformes, limons d'escaliers et balcons; la seconde, plus dure, peut fournir des bassins, socles, moellons, bouteroues, bornes, etc.

Il n'y a pas eu d'essais faits à Zurich.

II^e CLASSE. — CALCAIRES.

Nous avons subdivisé cette classe en: a) *calcaire tendre*; b) *calcaire susceptible de politure*; c) *marbre décoratif*.

a) Calcaire tendre.

M. Ch.-L. Schnider, ingénieur, à Neuveville (Berne), propriétaire des carrières de Sainte-Ursanne, a fourni l'encadrement de deux fenêtres de la façade du pavillon d'essais et exposé un modèle de balustre.

Cette pierre est blanche. Les bancs supérieurs sont plus tendres que les bancs inférieurs. Elle est employée à la confection de soubassements, encadrements de portes et fenêtres, sculptures, colonnes, fuseaux, rampes d'escaliers, balcons, etc.

Résistance à l'écrasement: bancs supérieurs, 265 à 268 kg. par cm²; bancs inférieurs, 528 kg.

M. C. Chamorel, entrepreneur, à la Borde, Lausanne, a exposé des pierres d'Agiez sur Orbe: banc royal et roches douces.

Résistance à la rupture: en moyenne 235 kg. par cm²; poids spécifique, 2200 kg.

Analyse: chaux 55,36 0/0, acide carbonique 43,87, eau 0,06, oxyde de fer et argile 0,60, reste insoluble 0,24.

MM. Kessler et Ganzer, à Bâle, ont exposé divers échantillons de calcaire tendre et de couleur blanc-jaunâtre.

(A suivre.)

CONCOURS D'ARCHITECTURE

Hôtel de ville de Baulmes¹.

Nous recevons la lettre suivante:

Monsieur le rédacteur,

Le jury du concours pour l'élaboration des plans de l'hôtel de ville de Baulmes ayant terminé ses travaux se fait un devoir de vous transmettre le résultat de ce concours.

1^{er} prix de 450 francs. M. JEAN BÉGUIN, architecte à Neuchâtel.

2^{me} prix de 350 francs MM. VERREY et HEYDEL, architectes à Lausanne.

3^{me} prix ex æquo de 250 francs. M. ROBERT CONVERT, architecte à la Tour de Peilz.

3^{me} prix ex æquo de 250 francs. M. CHARLES BORGEAUD, architecte à Lausanne.

4^{me} prix de 200 francs. MM. REGAMEY et MEYER, architectes à Lausanne.

Mention honorable: Projet N^o 14: *B majuscule orné*.

Mention honorable: Projet N^o 18: *B bleu dans un cercle*.

Ce concours a réuni 24 projets et a donné des résultats fort intéressants.

L'exposition des plans restera ouverte au public pendant dix jours, à partir du 11 courant à l'hôtel de ville de Baulmes.

Le jury, composé de MM. Melley, architecte à Lausanne, Fuchslin, architecte à Zurich et Brémont, architecte à Genève, s'est réuni à Baulmes le 9 courant.

Lausanne, le 10 mai 1899.

Pour la Commission du jury.

Le rapporteur:

C. MELLEY, architecte.

¹ Voir le programme *Bulletin* N^o 1, page 143.